

Sietom INFOS

Réduire, réutiliser, recycler



ENTRETIEN AVEC J. WOFSY

182 ÉLUS AU SIETOM

CIRCUIT DES EMBALLAGES
EN CINQ ÉTAPES

DÉCHETTERIES

RESSOURCERIE

P.2

P.3

P.4.5

P.6

P.7

BIODÉCHETS (RESTES ALIMENTAIRES)

BIODÉCHETS (VÉGÉTAUX)

COLLECTE

COMMUNICATION SENSIBILISATION

ACTUALITÉS

P.8

P.9

P.10

P.11

P.12

SIETOM77

Réduire, réutiliser, recycler

www.sietom77.com

Suivez-nous



Infos SIETOM 77

Téléchargez l'application mobile !

Disponible sur
 l'App Store

Disponible sur
 Google Play

ENTRETIEN AVEC JONATHAN WOFSY, NOUVEAU PRÉSIDENT DU SIETOM

"Faire du SIETOM un syndicat toujours plus proche des territoires et des habitants".



Vous venez d'être élu Président du SIETOM. Dans quel état d'esprit abordez-vous cette nouvelle responsabilité ?

Avec beaucoup d'humilité, de détermination et un profond sens des responsabilités.

Le SIETOM est un syndicat essentiel pour le quotidien de chacun et pour l'avenir environnemental de notre territoire.

Mon objectif aujourd'hui est clair : poursuivre le travail et la dynamique engagée pendant 30 ans par Dominique Rodriguez, président sortant, tout en impulsant une nouvelle étape de modernisation, d'innovation et de proximité avec les communes et les intercommunalités.

Vous insistez beaucoup sur la proximité avec les territoires. Pourquoi ?

Le SIETOM couvre un territoire extrêmement diversifié. Nous avons de grandes villes, des communes rurales, des territoires urbains, périurbains... Les réalités ne sont pas les mêmes partout et les attentes des habitants peuvent être très différentes. Maire de Chevry-Cossigny depuis 2020 et Président de L'Orée de la Brie, je connais l'importance du lien de terrain. Les sujets liés aux déchets sont devenus des enjeux du quotidien pour les élus locaux et les habitants : collecte, encombrants, dépôts sauvages, qualité du service rendu...

Le SIETOM doit être un syndicat au service des communes et de leurs habitants. Cela suppose du dialogue, de l'écoute et une gouvernance ouverte.

Quels seront les grands défis du mandat ?

Le premier enjeu, c'est évidemment la réduction des déchets. Nous devons continuer à développer les actions de prévention, de sensibilisation et accompagner les changements d'habitudes.

Nous devons également poursuivre l'accompagnement de la reprise en régie de la collecte engagée depuis janvier dernier. C'est une évolution importante pour le syndicat qui ouvre de nouvelles perspectives afin d'optimiser progressivement les collectes en

tenant compte des spécificités de chaque territoire. La modernisation de nos équipements sera également une priorité.

Après l'ouverture de la nouvelle déchetterie et de la ressourcerie de Pontault-Combault, il nous faudra poursuivre l'amélioration de nos autres sites.

Enfin, une réflexion importante sera menée autour du site de l'ancienne unité de traitement d'Ozoir-la-Ferrière. Ce foncier stratégique représente une opportunité majeure pour accompagner les évolutions futures du syndicat.

Vous parlez aussi beaucoup de modernisation du service public...

A mon sens les attentes des habitants évoluent et les collectivités doivent s'adapter. Le SIETOM doit continuer à être un syndicat performant, innovant et exemplaire sur les enjeux environnementaux. Cela passe par les équipements, bien sûr, mais aussi par l'organisation, les méthodes de travail, le dialogue avec les élus et la place donnée aux agents du syndicat. Je sais pouvoir m'appuyer pleinement sur les compétences et l'engagement des quelques 150 hommes et femmes qui composent nos effectifs.

Quelle sera votre méthode de gouvernance ?

Le rassemblement et l'équilibre. Je peux aujourd'hui compter sur un exécutif représentatif de la diversité du territoire du SIETOM. C'était important pour moi. Mais au-delà de l'exécutif, je souhaite que tous les élus syndicaux, que je remercie pour la confiance qu'ils m'ont accordée, puissent pleinement participer à la vie du syndicat.

Un dernier mot pour les habitants du territoire ?

Derrière les questions de déchets, il y a des enjeux de qualité de vie, de cadre de vie et de protection de notre environnement. Je souhaite que le SIETOM continue à évoluer pour répondre efficacement aux attentes des habitants tout en préparant l'avenir. Nous avons un territoire dynamique, des équipes engagées et des élus investis. Je suis convaincu que nous pouvons construire ensemble un SIETOM toujours plus moderne, plus efficace et plus ambitieux au service de tous.

182 ÉLUS POUR LE SIETOM

LES ÉLECTIONS DU SIETOM

Les habitants des 39 communes du territoire du SIETOM ont élu en mars dernier leurs conseils municipaux respectifs.

Les 7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de rattachement ont désigné en avril et mai leurs représentants siégeant au SIETOM.

Le 18 mai, ces élus, se sont réunis pour procéder aux élections du SIETOM, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

182 élus (97 titulaires et 85 suppléants) sont désormais garants de la représentativité de ces communes et de leurs intercommunalités respectives. Leurs objectifs : la qualité de service rendu aux habitants et la mobilisation face aux enjeux environnementaux.

Ils s'investiront ensemble avec pour perspective les projets pour les années 2026 à 2032.

39 COMMUNES – 7 EPCI 163 129 HABITANTS

■ Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne
Pontault-Combault • Roissy-en-Brie (38,44 % - 2 communes - 62 702 hab)

■ Communauté de Communes Les Portes Briardes
Férolles-Attilly • Gretz-Armainvilliers • Lésigny • Ozoir-la-Ferrière • Tournan-en-Brie
(28,80 % - 5 communes - 46 980 hab)

■ Communauté de Communes Le Val Briard
Bernay-Vilbert • Châtres • Courpalay • Crèvecœur-en-Brie • Favières-en-Brie • Fontenay-Trésigny • La Chapelle-Iger • Les Chapelles-Bourbon • Liverdy-en-Brie • Marles-en-Brie • Neufmoutiers-en-Brie • Presles-en-Brie • Rozay-en-Brie (13,36 % - 13 communes - 21 799 hab)

■ Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
Andrezel • Argentières • Beauvoir • Champdeuil • Chaumes-en-Brie • Coubert • Courquetaine • Crisenoy • Évry-Grégy-sur-Yerres • Grisy-Suisnes • Ozouër-le-Voulgis • Soignolles-en-Brie • Solers • Yèbles
(12,74 % - 14 communes - 20 779 hab)

■ Communauté de Communes L'Orée de la Brie
Chevry-Cossigny • Servon
(4,74 % - 2 communes - 7 729 hab)

■ Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire
Pontcarré (1,32 % - 1 commune - 2 158 hab)

■ Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Limoges-Fourches • Lissy
(0,60 % - 2 communes - 982 hab)

L'EXÉCUTIF DU SIETOM



Jonathan Wofsy

Président

Chevry-Cossigny



Pascal
Rousseau

1^{er} Vice-président
Pontault-Combault



Laurent
Gautier

2^{ème} Vice-président
Tournan-en-Brie



Louis-Marie
Saoût

3^{ème} Vice-président
Coubert



Hugues
Marcelot

4^{ème} Vice-président
Liverdy-en-Brie



Jean-Bernard
Blondin

5^{ème} Vice-président
Roissy-en-Brie



Dominique
Benoit

6^{ème} Vice-président
Gretz-Armainvilliers

CIRCUIT DES EMBALLAGES

1 - GESTE DE TRI

- Il est vendu en magasin ou en ligne
- Il protège le produit que vous avez choisi
- Il est en carton, plastique, métal ou verre
- Il a fait l'objet d'une contribution financière de son producteur à CITEO pour financer son traitement
- Il ne vous sert plus une fois vide
- Il est à trier dans le bac jaune

L'emballage reste utile pour un usage différent même si, dans votre foyer, sa mission est terminée. C'est là tout le sens du geste de tri.

Tous les emballages, et même le papier depuis le début de l'année, sont à trier dans le bac jaune pour leur permettre de poursuivre leur circuit. Les emballages en verre sont triés dans le bac vert pour suivre un circuit différent.

2 - COLLECTE

■ Les emballages doivent être présentés en vrac dans le bac, vidés de leur contenu et non souillés. Ils ne doivent ni être imbriqués les uns dans les autres, ni enfermés dans un sac plastique pour garantir leur prise en charge individuelle.

■ **Le contenu des bacs fait l'objet d'un contrôle visuel avant collecte** et le bac est refusé si son contenu n'est pas conforme aux consignes. Ces consignes sont importantes pour permettre de garantir la suite du parcours.

■ Les emballages collectés sont ensuite emmenés au SIETOM à Tournan-en-Brie avant leur transfert au centre de tri du SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes.



EN CINQ ÉTAPES

3 - CENTRE DE TRI

Au centre de tri, les emballages sont triés par matière.

Ils sont ensuite compactés selon les matériaux pour permettre leur transport vers les filières de recyclage.

Vous souhaitez découvrir comment sont triés les emballages après leur arrivée au centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes ?

Le SIETREM organisera dès le mois d'octobre* des visites sur réservation :

→ www.sietrem.fr

(Rubrique "nous valorisons votre action" - Visite des équipements)

* En travaux actuellement pour améliorer les performances de tri.

4 - RECYCLAGE

Par des procédés techniques spécifiques à chaque matériau, les filières de recyclage transforment les emballages.

Débarrassés de leurs impuretés, lavés, broyés ou fondus, ils sont transformés en lingots, rouleaux, fibres, pâtes, paillettes ou granulés.

Et les autres emballages en plastique intégrés récemment dans le bac jaune ?

Leur recyclage est en cours de développement grâce à de nouvelles technologies et à votre geste de tri.

5 - NOUVEAUX OBJETS

Ces matières premières dites "secondaires" permettent la fabrication de nouveaux objets sans puiser dans les ressources naturelles. Quelques exemples de transformation :



DÉCHETTERIES

PLUS DE 400 VISITEURS LE SAMEDI

Les samedis et dimanches sont les jours les plus fréquentés sur les déchetteries. Il est fréquent que plus de 400 visites soient comptabilisées le samedi.

■ Pour éviter les temps d'attente importants au printemps ou en été, **profitez le samedi de la plage horaire 12h-14h, moins fréquentée.**

■ Pour que votre visite soit rapide et permette de faciliter la circulation sur les sites, **le tri dans votre coffre avant de partir est indispensable.**

Consultez la liste des dépôts sur notre site et organisez votre coffre par typologie.

→ sietom77.com/dechetterie/

CAPSULES DE CAFÉ

L'arrivée de l'été occasionne le déménagement définitif des capsules de café en aluminium vers le bac jaune.

Les déchetteries du SIETOM, excepté celle de Pontault-Combault, ne les accueilleront plus parmi les 24 flux triés sur le réseau.

Grâce à l'extension des consignes de tri qui permet de trier tous les emballages et les papiers dans le bac jaune, la collecte en déchetterie pour ces petits emballages en aluminium n'a plus de raison d'être.

ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES

Les déchetteries accueillent, entre autres, les articles de bricolage et de jardinage fonctionnant à l'essence que vous n'aurez pas pu faire réparer :

Tondeuses, tronçonneuses, souffleurs, broyeurs, motoculteurs, débroussailluses, rotatifs, coupe-bordures, disqueuses, meuleuses...

Déposés en déchetterie, ils sont collectés par la filière ECOLOGIC pour être dépollués.

Ils seront ensuite démantelés pour que leurs composants soient recyclés et réintègrent une filière de production de nouveaux produits.

La déchetterie n'est pas la seule à accueillir ces articles en fin de vie. Vous pouvez également les déposer dans un magasin spécialisé proposant la reprise gratuite :

↓
www.ecologic-france.com/citoyens/la-grande-recup-bricolage-et-jardin-thermiques



Espace de stockage à la déchetterie de Fontenay-Trésigny

RESSOURCERIE

DONS ET VENTES

La ressourcerie Les Pépites de la Récup' située 1 ter rue Jean Cocteau à Pontault-Combault a rapidement répondu à l'attente des habitants.

Ouverte aux dons dans un premier temps, elle accueille depuis le 7 mars les acquéreurs de seconde main.

Si les donateurs proviennent en grande majorité de Pontault-Combault, **elle est ouverte aux habitants des 39 communes du SIETOM et à tous les visiteurs qui souhaitent participer au réemploi.**

N'hésitez pas à vous y rendre durant les horaires d'ouverture :

■ Accueil des dépôts :

Mercredi : 14h à 19h* – Vendredi : 14h à 19h*

Samedi : 10h à 19h* – Dimanche : 9h à 13h

■ Ouverture du magasin :

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 18h – Dimanche : 9h à 13h

* Fermeture à 18h d'octobre à avril

DÉMARRAGE PROMETTEUR

Le bureau de l'association, les 42 bénévoles et le SIETOM se réjouissent du démarrage prometteur de cette nouvelle installation.

Depuis l'ouverture progressive des dons et du magasin, le succès est au rendez-vous et les témoignages sont élogieux.

■ Les dons

De février à mi-mai, plus de 32 tonnes d'objets ont été déposés à la ressourcerie. Le stockage s'organise dans la réserve où sont triés ces dons avant d'être proposés progressivement à la vente.

■ Les ventes

Les acquéreurs ont découvert un magasin bien agencé. Son organisation est pensée pour être claire, harmonieuse et agréable pour chiner.

La salle "la fabrique des possibles" permet d'organiser ponctuellement des ventes thématiques.

Depuis l'ouverture du magasin, 1 140 ventes ont permis de donner une nouvelle vie aux nombreux dons déposés à la ressourcerie.



Intérieur du magasin de la ressourcerie

Financé par



Avec le soutien de la



BIODÉCHETS (RESTES ALIMENTAIRES)

ACTIONS ANTI-GASPILLAGE

Les enfants l'ont bien compris, il y a "du pain sur la planche" pour nous tous sur la question du gaspillage alimentaire.

A l'initiative de Mathilde, jeune élue du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Soignolles-en-Brie, et avec le soutien de la commune et de l'école, le SIETOM a proposé un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire.

Une campagne de pesée s'est déroulée dans cette école pilote durant une semaine et a été suivie de sensibilisation auprès des 7 classes élémentaires. Les actions déjà mises en place avant la campagne ont permis de constater de faibles quantités de déchets alimentaires dans les assiettes.

Le SIETOM a pour projet de déployer cette initiative pilote auprès d'autres établissements volontaires dans le cadre de son Programme de Prévention des Déchets.

VALORISATION DES RESTES

Les restes alimentaires et les préparations de repas constituent aussi une forme de gaspillage lorsqu'ils viennent alourdir la poubelle d'ordures ménagères au lieu d'être valorisés.

■ Le composteur est le chef cuisinier

Il est friand des épluchures de légumes, de fruits et des restes de repas.

Mais ce tri est également possible pour tous les foyers qui ne peuvent pas composter.

■ Les points d'apport volontaire biodéchets sont les seconds de cuisine

Ils accueillent les préparations et restes de repas, les produits alimentaires périmés (sans emballages) en vrac ou en sac kraft.

Les 38 points installés sur le territoire ont déjà permis de soustraire des ordures ménagères près de 14 tonnes en 2025 et déjà 11 tonnes depuis le début de l'année.

Trouvez le point le plus proche de votre domicile
➔ sietom77.com/biodechets/



Sensibilisation cantine de l'école de Soignolles-en-Brie



BIODÉCHETS (VÉGÉTAUX)

"TOUS AU COMPOST"

Le SIETOM a déployé cette année un programme composé d'ateliers pratiques autour du compostage et des végétaux, ainsi qu'un concours inter-écoles destiné aux 31 établissements du territoire équipés d'un composteur.

L'école Victor Hugo en haut de l'affiche !

C'est la classe de grande section de l'école Victor Hugo de Gretz-Armainvilliers qui a décroché la 1^{ère} place en collectant 141 kg de biodéchets.

Le Compost'Tour à la rencontre des habitants

Notre dispositif itinérant accueilli sur 10 de nos communes a permis de proposer aux 210 visiteurs un programme varié autour du compostage. Des démonstrations avec notre broyeur professionnel ont été l'occasion d'aborder les bienfaits du paillage.

Il n'est jamais trop tard pour obtenir votre composteur ou assister à un atelier sur les végétaux

→ sietom77.com/obtenir-un-composteur
→ sietom77.com/vegetaux/

RÉFÉRENTS DE SITE

Les référents de site de compostage partagé sont essentiels dans la sensibilisation et l'accompagnement des habitants qui mutualisent leur pratique du compostage.

Ils apportent leur appui en pied d'immeuble, dans les jardins partagés, les lieux de travail ou les structures associatives.

Depuis novembre 2025, 3 sessions de formation encadrées par un maître-composteur agréé ont été organisées par le SIETOM. D'autres sessions sont projetées pour développer le réseau.

Chacune consiste en une journée entièrement financée, garantissant un socle commun de connaissances et un échange des pratiques.

Vous souhaitez initier l'installation de composteurs partagés pour une pratique collective ou suivre une formation de référents ?

Contactez-nous :

→ prevention@sietom77.com



Session de formation "référents de site"



Retour sur le dispositif itinérant "Compost'tour"

Financé par



Avec le soutien de la



COLLECTE

RÈGLEMENT DE COLLECTE STOCKAGE ANARCHIQUE

Depuis le début de l'année, le SIETOM gère en régie l'ensemble du personnel de collecte pour une harmonisation du service.

Un règlement de collecte unique a été élaboré pour une application au 1^{er} mars 2026.

Ce règlement est un document auquel les communes et les habitants peuvent se référer. Il est disponible dans sa version complète sur le site internet du SIETOM mais se décline également dans une version simplifiée sous forme de "guide de collecte" :

→ sietom77.com/communication/

La collecte des encombrants est un sujet récurrent dans les communications du SIETOM car sujet à de nombreuses dérives.

Caractérisés par leur taille, ils comprennent notamment le mobilier divers, les matelas et autres objets volumineux difficilement ou pas transportables par les foyers mais dont la taille et le poids permettent la manipulation par les équipages de collecte.

Leur présentation anarchique dans les locaux collectifs est dangereuse pour les agents qui sont confrontés à la chute des dépôts entassés dès l'ouverture des portes.



Consultable sur sietom77.com/communication/



Dépôts d'encombrants dans un local collectif

COMMUNICATION SENSIBILISATION

CLASSE ENGAGÉE 77

Il s'agit d'un partenariat au service de l'éducation à l'environnement entre l'Éducation nationale, le collège E. Delacroix de Roissy-en-Brie et le SIETOM. L'objectif : co-construire avec les éco-délégués des actions concrètes en faveur de l'environnement et du développement durable.

Une semaine de collecte orchestrée par les élèves :

Les éco-délégués ont récupéré des dons de leurs camarades qu'ils ont acheminés ensuite à la ressourcerie pour un premier tri.

Ils se sont prêtés au jeu de l'évaluation sur les vêtements collectés : cet article peut-il être remis en vente ? Est-il en assez bon état pour intéresser un nouvel acquéreur ? Peut-on le racommoder ? Est-il trop abîmé et doit-il rejoindre une borne textile ?

Une visite de la déchetterie pour comprendre le cycle des objets :

Le parcours s'est poursuivi par une visite de la déchetterie de Pontault-Combault.

Les collégiens ont pu découvrir concrètement la différence entre recyclage et valorisation et mieux appréhender la seconde vie des déchets.

Quartier libre à la ressourcerie :

Les élèves ont eu droit à un moment privilégié : une visite libre du magasin de la ressourcerie, portes closes au public, pendant que les bénévoles s'affairaient en coulisses au tri des nombreux dons. L'occasion de flâner dans les rayons, de repérer quelques trouvailles... et de mesurer la valeur de ce qui, ailleurs, aurait fini à la poubelle.



Dépôt des dons à la ressourcerie



Tri et évaluation de l'état des vêtements



Visite de la déchetterie de Pontault-Combault

SAMEDI 13 JUIN 2026

Gratuit !

de 10h à 17h

L'ESTIVALE

Le SIETOM vous ouvre ses portes

45 route de Fontenay - Tournan-en-Brie

ANIMATIONS
STRUCTURE GONFLABLE

BARBECUE

CONCERT

LOTS À GAGNER

TRIOMAN ORCHESTRI



16H

Programme complet
sur notre site



Apportez un emballage coloré pour décorer la structure de queue de baleine
(réalisée par le centre de loisirs de Neufmoutiers-en-Brie)